

ANNONCES LÉGALES



Vos annonces légales
en ligne 24h/24h
sur www.letarnlibre.com

Le Tarn libre
UN MÉDIA 100% TARNAIS

“ Choisir le Tarn libre c'est consommer made in Tarn et valoriser une entreprise locale ”

Constitutions

SIGOURRE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
**Siège social : 5 RUE CLAUDE GALIEN
ZAC DE CAUSSE
81290 LABRUGUIERE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LABRUGUIERE du 09/02/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SIGOURRE
Siège social : 5 RUE CLAUDE GALIEN
ZAC DE CAUSSE, 81290 LABRUGUIERE

Objet social : La Société a pour objet l'acquisition, la vente, l'administration et la gestion, par bail, location ou toute autre forme, de tout immeuble et bien immobilier, toute opération financière, mobilière ou immobilière de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :
La société Edinov, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 9 RUE CLAUDE GALIEN ZAC DU CAUSSE, 81290 LABRUGUIERE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829203108 RCS CASTRES, représentée par son Président, Monsieur Christophe RAYSSAC,

Et
La société ONLYM, Société à responsabilité limitée au capital de 185 660 euros, ayant son siège social RUE CLAUDE GALIEN ZAC DU CAUSSE, 81290 LABRUGUIERE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829 682 301 RCS CASTRES, représentée par son gérant Monsieur MOLLE Mathieu.

Sont nommés premiers cogérants de la société pour une durée illimitée.

Clauses relatives aux cessions de parts :

Agrément obtenu à l'unanimité des associés immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CASTRES.

Pour avis
La Gérance

HOLDING SCE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 200 000 euros
**Siège social : Le Mariech
81240 LE VINTROU**

**SOCIETE
EN COURS DE CONSTITUTION**

Forme: Société à responsabilité limitée

Dénomination: HOLDING SCE

Siège social: Le Mariech 81240 LE VINTROU

Objet Social: Prise de participation, détention et gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit.

Durée: 99 ans

Capital: 200 000 euros

Apport en nature: 200 000 euros en nature

Gérant: Sébastien FORTANIER demeurant Le Mariech 81240 LE VINTROU

Cession des parts sociales : Les parts sociales ne sont cessibles qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation: au RCS de Castres

Vie des sociétés

DAPOT THOMAS
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 3000,00 euros
**Siège social :
224, route de Toulouse -
81370 SAINT SULPICE LA POINTE
RCS CASTRES 892 285 396**

AVIS MODIFICATIF

Suivant assemblée générale extraordinaire du 1^{er} février 2023, l'associé unique et Président de la SASU DAPOT THOMAS a notamment :

Pris acte et accepté la décision de Mr Thomas DAPOT de transférer le siège social au : 19, rue des jardins - 81600 BRENS

Pour avis,
L'associé unique et Président
Mme Thomas DAPOT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/02/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ESPACES & CO

Objet social : LOCATION ESPACES CO WORKING ET BUREAUX

Siège social : 62 RUE SERE DE RIVIERE, 81000 ALBI

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ALBI

Président : Mme LACHAUME CHRISTEL CATHERINE MICHELE, demeurant BEL AIR, 81150 CASTELNAU DE LEVIS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément

Christel LACHAUME



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP à TOULOUSE du 28/02/2023, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PNP Company

Siège : 6 Rue du Hameau de la Boulbène, 81470 CUQ TOULZA

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CASTRES

Capital : 1 500 euros

Objet : la prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes ; l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations et de tous fonds de commerce ; les prestations de services d'ordre administratif, comptable, financier, le marketing.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Pascal PEREZ, demeurant 6 Rue du Hameau de la Boulbène, 81470 CUQ TOULZA

Directrice générale : Laetitia PEREZ, demeurant 6 Rue du Hameau de la Boulbène 81470 CUQ TOULZA

POUR AVIS

celene
AVOCATS
2 rue François Arago - 81000 ALBI

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société dénommée EURL BOU CERIC, SARL au capital de 1 000 € dont le siège social est 264 Chemin de Gaycre 81340 CADIX, dont l'objet social est l'exercice des activités de plaquiste et de carreleur et plus généralement l'exécution de tous travaux en lien avec le bâtiment et la vente de tous matériaux nécessaires à ces activités, dont le gérant est Monsieur Cédric BOU demeurant 264 Chemin de Gaycre 81340 CADIX, et dont la durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CASTRES.

Objet : Travaux de rénovation de l'ancien presbytère de Marzens pour y accueillir 4 logements à usage locatif

Remise des offres :

au lieu de : 06/03/23 à 12h00 au plus tard.

lire : 20/03/23 à 12h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://mp.maires81.asso.fr>

www.letarnlibre.com

Pour avis,
L'associé unique et Président
Mme Thomas DAPOT

AVIS RECTIFICATIF DU 27/02/23
COMMUNE DE MARZENS
M. Didier JEANJEAN - Maire
Le Bourg - 81500 MARZENS
Tél : 05 63 58 31 45
web : <http://mairie-marzens.fr>

Objet : Travaux de rénovation de l'ancien presbytère de Marzens pour y accueillir 4 logements à usage locatif

Remise des offres :

au lieu de : 06/03/23 à 12h00 au plus tard.

lire : 20/03/23 à 12h00 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://mp.maires81.asso.fr>

www.letarnlibre.com

Pour avis,
L'associé unique et Président
Mme Thomas DAPOT

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2023 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur POLSINELLI Ludovic, demeurant 91 rue de Finlande 81000 ALBI, Président de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : Galerie marchande Géant Casino 2 rue Francisco Goya - 81000 ALBI, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ALBI.

Mention sera faite au RCS : ALBI.

Pour avis,
Le Liquidateur

www.letarnlibre.com

Pour avis,
Le Liquidateur

Dissolutions

PETER KLYM MANAGEMENT
Société À Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 5 000,00 €
**Siège social : 30 avenue de l'Europe
ZA de Roumagnac - 81600 GAILLAC
520 544 511 RCS ALBI**

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17/02/23 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17/02/23 et sa mise en liquidation.

L'associé unique, Monsieur Peter KLYM demeurant 157 impasse de la Grouillière Sud 81070 LISLE-SUR-TARN exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 157 impasse de la Grouillière Sud 81070 LISLE-SUR-TARN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Albi.

Mention sera faite au RCS d'Albi.

Pour avis,

SOCIÉTÉ TFD SCI
SCI au capital de 210 000 €
**Siège social : 10 rue des CHALETS
81000 ALBI
RCS ALBI 828599746**

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/02/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 16/02/2023, il a été nommé liquidateur(s) M FOURNALES THIBAUD demeurant au 58 boulevard de MAGENTA 75010 PARIS 10 et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de ALBI.

SARL FUN PARACHUTISME
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 Euros
**Siège Social :
Aérodrome Le Séquestre
81990 LE SEQUESTRE
RCS ALBI : 803 469 436**

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur ENOU Emmanuel, demeurant 9 rue Henri Ramade - 81160 SAINT JUERY, Président de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : Aérodrome Le Séquestre 81990 LE SEQUESTRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ALBI.

Mention sera faite au RCS : ALBI.

Pour Avis,
Le Liquidateur

SAS H MOBIL IT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 Euros
**Siège Social :
Galerie marchande Géant Casino
2 rue Francisco Goya - 81000 ALBI
RCS ALBI : 853 640 571**

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2023 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur POLSINELLI Ludovic, demeurant 91 rue de Finlande 81000 ALBI, Président de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : Galerie marchande Géant Casino 2 rue Francisco Goya - 81000 ALBI, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ALBI.

Mention sera faite au RCS : ALBI.

Pour avis,
Le Liquidateur

www.letarnlibre.com

Pour avis,
Le Liquidateur

Avis au public

AVIS AU PUBLIC
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GAILLAC-GRAULHET**

Révision alléguée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Gaillac

Le public est informé que, par arrêté n°10_2023A du 06 février 2023, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique relative à la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac.

Monsieur Pierre CAMARDA, retraité de l'armée, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse.

Le dossier de la révision alléguée n°1 du PLU et un registre où seront consignés les observations et remarques du public, seront soumis à enquête publique durant 15 jours en Mairie de Gaillac du lundi 27 février 2023 à 9h00 au lundi 13 mars 2023 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie : de 9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi ; ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie de Gaillac :

- Le lundi 27 février 2023 de 9h00 à 12h00

- Le lundi 13 mars 2023 de 14h00 à 17h00

Le dossier d'enquête publique et le présent avis sont consultables sur le site internet de la Commune www.ville-gaillac.fr et de la Communauté d'Agglomération : www.gaillac-graulhet.fr.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Monsieur le Commissaire-enquêteur. Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Gaillac et au siège de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces auprès de Madame le Maire, 70 Place d'Hautpoul, 81600 GAILLAC.

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de l'enquête.

AVIS AU PUBLIC

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GAILLAC-GRAULHET**

Modification n°1
du plan local d'urbanisme
de la commune de Lisle sur Tarn

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°13_2023A du 17 février 2023 le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Lisle sur Tarn. Mme Cécile CHICOYE a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par M. Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse par décision en date du 31 janvier 2023. Le dossier de la modification n°1 du PLU et un registre où seront consignés les observations et remarques du public seront soumis à l'enquête publique durant 15 jours en mairie de Lisle sur Tarn du lundi 20 mars 2023 à 9 heures au lundi 03 avril 2023 à 17 heures aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi et jeudi de 8h à 12h, les mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ; ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie de Lisle sur Tarn :

-Lundi 20 mars 2023 de 9h00 à 12h00,

-Lundi 03 avril 2023 de 14h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique et le présent avis sont consultables sur le site internet de la commune www.lislesur-tarn.fr et de la communauté d'agglomération : www.gaillac-graulhet.fr.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Madame la Commissaire-enquêtrice. Le rapport et les conclusions motivées de Madame la Commissaire-enquêtrice seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Lisle sur Tarn et au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Madame le Maire, Mairie de Lisle sur Tarn, 21 place Paul Saissac - 81310 Lisle sur Tarn.

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de l'enquête.

AVIS AU PUBLIC

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GAILLAC-GRAULHET**

Modification n°1
du plan local d'urbanisme
de la commune de Lisle sur Tarn

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°13_2023A du 17 février 2023 le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Lisle sur Tarn. Mme Cécile CHICOYE a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par M. Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse par décision en date du 31 janvier 2023. Le dossier de la modification n°1 du PLU et un registre où seront consignés les observations et remarques du public seront soumis à l'enquête publique durant 15 jours en mairie de Lisle sur Tarn du lundi 20 mars 2023 à 9 heures au lundi 03 avril 2023 à 17 heures aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi et jeudi de 8h à 12h, les mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ; ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie de Lisle sur Tarn :

-Lundi 20 mars 2023 de 9h00 à 12h00,

-Lundi 03 avril 2023 de 14h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique et le présent avis sont consultables sur le site internet de la commune www.lislesur-tarn.fr et de la communauté d'agglomération : www.gaillac-graulhet.fr.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Madame la Commissaire-enquêtrice. Le rapport et les conclusions motivées de Madame la Commissaire-enquêtrice seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Lisle sur Tarn et au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Madame le Maire, Mairie de Lisle sur Tarn, 21 place Paul Saissac - 81310 Lisle sur Tarn.

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de l'enquête.

AVIS AU PUBLIC

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GAILLAC-GRAULHET**

Modification n°1
du plan local d'urbanisme
de la commune de Lisle sur Tarn

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°13_2023A du 17 février 2023 le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Lisle sur Tarn. Mme Cécile CHICOYE a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par M. Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse par décision en date du 31 janvier 2023. Le dossier de la modification n°1 du PLU et un registre où seront consignés les observations et remarques du public seront soumis à l'enquête publique durant 15 jours en mairie de Lisle sur Tarn du lundi 20 mars 2023 à 9 heures au lundi 03 avril 2023 à 17 heures aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi et jeudi de 8h à 12h, les mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ; ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie de Lisle sur Tarn :

-Lundi 20 mars 2023 de 9h00 à 12h00,

-Lundi 03 avril 2023 de 14h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique et le présent avis sont consultables sur le site internet de la commune www.lislesur-tarn.fr et de la communauté d'agglomération : www.gaillac-graulhet.fr.

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Madame la Commissaire-enquêtrice. Le rapport et les conclusions motivées de Madame la Commissaire-enquêtrice seront tenus à la disposition